

QUELS ENJEUX POUR LA BANANE DE GUADELOUPE & MARTINIQUE ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

La banane française est la seule banane au monde à avoir arrêté l'épandage aérien.

*Cette nouvelle édition du salon de l'agriculture sera également pour la filière Banane de Guadeloupe & Martinique, l'occasion de **dénoncer haut et fort une concurrence déloyale.***

UN CONTEXTE CONCURRENTIEL MENAÇANT À L'INTERNATIONAL

Une libéralisation du marché avec une baisse des tarifs douaniers pour la banane dollar (Amérique du Sud, Centrale).

En 2009 : 176 euros/tonne

En 2014 : 117 euros/tonne

En 2017 : 96 euros/tonne, sauf Equateur : 97 euros/tonne.

En 2020 les tarifs douaniers seront à **75 euros/tonne.**

Les producteurs de bananes de la zone dollar ont bénéficié d'un allègement de taxes douanières de 1 398 millions d'euros entre 2009 et 2014. A partir de 2020, ils bénéficieront d'un avantage de 450 millions d'euros par an.

Ces concessions commerciales accordées par l'Union Européenne représentent un vrai danger et une menace pour la Banane Française en termes de compétitivité.

UNE IMPOSSIBILITÉ POUR LA BANANE FRANÇAISE D'ALLER VERS LE BIO AVEC LES CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES FRANÇAISES ET EUROPÉENNES

La banane française n'est pas une banane « issue de l'agriculture biologique » même si, avec le développement de nouvelles pratiques culturales, son mode de production s'en rapproche d'année en année.

En dépit de la demande croissante des consommateurs européens vers plus de Bio, les producteurs de banane française sont dans l'impossibilité de se convertir en agriculture biologique pour trois raisons principales :

- la réglementation européenne concernant l'agriculture biologique est adaptée à une agriculture continentale et méditerranéenne. La Banane de Guadeloupe & Martinique est cultivée sous un climat tropical humide avec une forte pression parasitaire et de ce fait nécessite, à côté du développement de nouvelles techniques culturales et en dernier recours, l'usage de produits phytosanitaires, en agriculture conventionnelle comme en agriculture biologique.
- l'accès à l'ensemble des substances actives considérées comme « Bio » par l'Union Européenne nécessite une autorisation de mise sur le marché (AMM) au niveau national pour l'usage spécifique « banane ». Or, la taille restreinte du marché des produits biocompatibles dans les DOM rend très difficile, du fait des faibles volumes, des coûts et des délais d'obtention, le dépôt de dossiers de demande de mise sur le marché de nouveaux produits.

- Il n'existe pas aujourd'hui en Europe de substances actives fongicides agréées en agriculture biologique, donnant des résultats contre les cercosporoses du bananier, ce qui rend impossible la lutte efficace contre ces maladies.

UNE CONFUSION AUTOUR DU LABEL BIO POUR LES PRODUCTIONS IMPORTÉES

Comment font les producteurs des pays tiers pour produire une banane BIO ?

L'ensemble de la production de bananes BIO, issue des pays tiers en dehors de l'Union Européenne, est soumise aux réglementations BIO propres à chaque pays.

Les organismes certificateurs locaux qui attestent du caractère Bio de la banane produite le font selon les normes des pays concernés et non selon les normes européennes et françaises.

Ces bananes sont donc labellisées Bio au regard de la réglementation du pays d'origine et ne sont considérées Bio en Europe que par équivalence.

La production Bio des pays tiers n'est donc pas conforme à la réglementation Bio européenne.

En effet, les normes de production Bio en dehors de l'Union Européenne autorisent certaines substances actives non homologuées en Europe ainsi que des méthodes de traitement interdites ou réglementées.

Des bananeraies « Bio » des pays tiers peuvent être ainsi traitées jusqu'à 20 fois par an par avion ou hélicoptère, avec des pesticides autorisés en culture Bio dans le pays concerné dont les substances actives ne sont pas homologuées en Europe.

Les bananes labellisées Bio sous réglementation nationale des pays producteurs et labellisées Bio aux normes européennes par équivalence, arrivent sur le marché français et européen, sans que le consommateur ne puisse faire la différence avec un produit Bio français. (Seule mention sur l'étiquette « Bio hors UE »).

Ce système d'équivalence pénalise les producteurs français qui respectent les normes sociales et environnementales les plus avancées et les plus exigeantes au niveau mondial. C'est un système discriminatoire négatif pour les productions Bio européennes et totalement anticoncurrentiel.

Il s'avère trompeur pour les consommateurs qui pensent acheter de la banane Bio respectant les normes Bio européennes.

Par ailleurs, la labellisation Bio ne garantit en rien les conditions de travail, de rémunération, les droits syndicaux des salariés des plantations.

► La Banane de Guadeloupe & Martinique est la seule production au monde qui respecte, à toutes les étapes de sa production, les normes européennes et françaises, sociales, environnementales, sanitaires.

► La seule production au monde dont la traçabilité alimentaire est totalement suivie et transparente.

► La seule production de bananes au monde où le producteur reste propriétaire de sa production, y compris jusqu'à la mise en marché, grâce à la mise en place d'outils coopératifs ou collectifs.

► C'est pour toutes ces raisons que le Salon de l'Agriculture sera, cette année, l'occasion pour la filière banane de Guadeloupe & Martinique de dénoncer la concurrence déloyale qu'elle subit en communiquant avec le slogan :

LA BANANE FRANÇAISE
**MIEUX QUE
BIO**
C'EST POSSIBLE !